

Compte rendu de la réunion de CA du vendredi 29 septembre et du lundi 3 octobre 2022 du Comité Spéléologique Régional Auvergne - Rhône Alpes (CSR AURA)

Réunion du vendredi 29 septembre

Visioconférence : Jacques ROMESTAN (Président), Bernard LIPS (secrétaire), Yves CONTET (Trésorier), Sylvain BOURGOIN, Josiane BRACHET, Philippe CABREJAS, Bernard CHIROL, Anne Marie GENUITE,
Absents : Noé GOUDIAN, François LANDRY, Loic TUAL (médecin référent du CSR), Dorota JAROMIN, Patrice FIALON (CTF CDS26)

Diffusion : Membres du CA + cadres techniques fédéraux.
La réunion démarre peu après 20 h en visioconférence.

1. Validation du CR de la réunion de CA du 17/06/2022

Le CR de la réunion de CA du 17/06/2021 a été diffusé aux membres du CA, aux cadres techniques et aux CDS avec demande de compléments et proposition de modifications si besoin.

Yves rappelle que les statuts du CSR ne permettent pas de donner une procuration en cas d'absence. Bernard L. modifie en conséquence le nombre de votants indiqué et va renvoyer le compte rendu modifié.

Yves, absent lors de la réunion, engage la conversation sur divers points du compte rendu. Il est rappelé que la validation d'un compte rendu consiste à vérifier que le compte rendu reflète fidèlement et sincèrement les discussions lors de la réunion. Tous points et toutes décisions peuvent être mis à l'ordre du jour pour être rediscutés lors d'une nouvelle réunion.

Aucune autre remarque n'étant formulée, ce compte rendu est validé (6 voix pour, 2 abstentions).

2. CR de l'assemblée générale ordinaire du 10/04/2022

Le compte rendu de l'AG du CSR Aura du 10 avril 2022 a été envoyé au CA et validé par le CA (en attendant validation par l'AG 2023) lors de la réunion du 17 juin. Sur demande, Bernard renverra sous forme PDF le texte au CA. Il l'enverra également au secrétariat fédéral.

Suite à plusieurs problèmes techniques : courtes mais récurrentes coupures de réseau pour Bernard L., mauvaises communications rendant les interventions difficilement compréhensibles, pannes d'ordinateurs pour Jacques et Yves, nous décidons d'arrêter la réunion vers 21 h et de la reprendre lundi 3 octobre à 20 h. Si les communications en vidéo-conférences restent problématiques lundi, nous basculerons sur une réunion téléphonique.

Réunion du lundi 3 octobre

Visioconférence : Jacques ROMESTAN (Président), Bernard LIPS (secrétaire), Yves CONTET (Trésorier), Sylvain BOURGOIN, Josiane BRACHET, Anne Marie GENUITE, Bernard CHIROL, Philippe CABREJAS
Excusés : Loic TUAL (médecin référent du CSR), Patrice FIALON (CTF CDS26)
Absents : Noé GOUDIAN, François LANDRY, Dorota JAROMIN

La réunion démarre peu après 20 h en visioconférence.

3. Financements Etat/Région 2021

Jacques fait le point sur les demandes de subvention 2022.

A la région AURA

Une demande de subvention pour 5 actions thématiques pour un montant total de 13700 euros et réparties comme suit :

- Scolaires 1 900 €
- Aides aux EDSC 1 000 € et rassemblement régional jeunes & EDSC 2 000 €
- Formation des cadres 1 000 €

- Découverte pour le public en situation de handicap 3 100 €
- JNSC 2 700 €

Une demande de subvention en investissement d'un montant total de 2 800 euro pour :

- l'achat de matériels de sécurité d'un montant de 1 800 € pour les CDS ayant contribué à l'équipement des sites pour le congrès UIS
- La participation de 1 000 € à la réalisation d'un film de communication

La décision de la Région AURA sera prise lors de délibération le 21 octobre et nous n'aurons pas de nouvelles avant le 24 octobre.

Nous avons déposé mi août le dossier de demande de règlement de la subvention d'investissement de 3 000 € pour l'achat des sondes RefNet : le dossier est toujours à l'instruction à la Région AURA.

Pour l'ANS :

La demande porte pour un total de 10 000 € répartis sur 3 actions :

- Développement de la pratique parcours jeunes et EDSC 3 000 €
- Formation des cadres 5 000 €
- Matériel de sécurité 2 000 €

Le COPIL PSF a validé cette demande. Le CA FFS a validé cette demande le 20/06/2022.

Le tableau récapitulatif des demandes des CSR et clubs a été transmis au CA AURA le 02 septembre 2022 .

L'ANS n'a pas encore notifié les sommes attribuées ni à fortiori versé la subvention. Un mail de la DTN du 30 septembre indique que le paiement est en cours. La notification doit donc arriver dans les jours à venir.

Nota post réunion : la subvention de 10 000 € a été virée sur le compte du CSR AURA le 4 octobre 2022.

4. Informations des commissions (tour des grands projets et actions 2022)

• Commission fonctionnement (Responsable Jacques Romestan)

Après plusieurs années de baisse du nombre de licenciés dans la région AURA et à la FFS, la tendance s'inverse. Au 26 septembre nous avons 1551 licenciés soit déjà 108 de plus qu'en 2021 répartis en 1123 hommes (+66) et 428 femmes (+42).

Une réunion de bureau sera organisée très prochainement (probablement mercredi 13 ou jeudi 14 octobre)..

Concernant les achats de prestations administratives Jacques précise que ces prestations représentent un temps de travail conséquent et sont directement liés au volume des actions générées par le CSR AURA et les financements publics et privés correspondants (demandes et justifications).

Pour la fin de l'année il est nécessaire d'assurer :

* le suivi des projets et actions 2022 conformément aux conventions de financement. Le montant budgété en prestation est de 3 300 €.

* la rédaction du dossier nécessaire au versement de la subvention annuelle. Le montant budgété en prestation est de l'ordre de 1 250 €.

Bernard se propose de faire le travail en espérant ne pas être complètement seul et avec l'aide d'Yves et de Jacques. Le bureau se dit également persuadé que les postes de bénévolat doivent "tourner" pour permettre à diverses personnes d'acquérir les expériences nécessaires.

Finalement aucune décision n'est prise lors de la réunion du CA et ce point sera discuté lors de la réunion de bureau à venir en vue d'une décision au prochain CA.

• Commission Communication (Responsable Patrice Fialon)

Nous avons reçu une plaque plastique (pour 7 demandées) 40 x 40 cm avec le logo de la Région pour mettre à disposition des CDS en vue de disposer de photos valorisant l'aide de la Région.

• Commission Jeunes : (Responsable Patrice Fialon)

Le stage inter-EDSC régional a eu lieu du 25 au 28 août à La Chapelle en Vercors. Le stage n'étant pas complet avec les EDSC, nous avons ouvert le stage à tous les jeunes fédérés de la région (11/17ans).

Finalement :

- 9 jeunes (5 du 69, 3 du 26 et 1 du 07) ont participé à ce stage
 - L'équipe de cadre était constituée de 3 professionnels (Arnaud Poujade, Patrice Fialon et Paco Clary) et 3 licenciés (Agathe Flaviano, Thibaut Bonnard et Olivier Garnier) en présence de Jacques Romestan.
- En annexe, le compte rendu rédigé avec les jeunes.

• **Commission Environnement et scientifique (Responsable Jacques Romestan)**

Une matinée de travail à la LPO Drome aura lieu à Chabeuil à propos du réseau de grottes à chauves-souris Drome-Ardèche à l'invitation de la LPO et en présence du CEN AURA et de représentant de collectivités locales. Cette réunion est prévue le 20 octobre à Chabeuil.

Nous avons convenu avec le CEN de faire la mise à jour de la convention à la rentrée de septembre.

• **Commission Enseignement (responsable Yves Contet)**

- Actions EDSC réalisées par les CDS : Pour rappel, les bilans normalisés 2021-2022 des écoles départementales étaient à communiquer à la FFS et au CSR pour le 01/10/2022. A ce jour, seuls les EDSC de l'Ain et de la Haute Savoie ont fait suivre le CR au CSR (voir courrier du 7 juin 2021 du délégué national FFS pour les EDSC). Une aide du CSR AURA évaluée à 200€/CDS pourra être attribué aux CDS suivant actions réalisées et financements publics attribués. Merci aux responsables des EDSC concernés de transmettre leur bilan.
- Action stage formation continue des cadres : réalisé le 5 et 6 mars 2022 dans l'Ain (3 cadres et 12 stagiaires).
- Action Journée d'études EFS/EFC/EFPS : un message a été envoyé à tous les cadres fin septembre pour les informer de la date et du lieu. Comme chaque année le CSR AURA a prévu de financer les frais d'inscription (frais d'hébergement et de restauration) sur présentation de facture du CDS concerné pour les cadres présents à ces JE. Les attestations de présence et de règlement pour chaque cadre seront jointes à la facture. Ces documents seront envoyés au Président (jacques.romestan@orange.fr) pour règlement.
- Action de formation des cadres :
 - Formations moniteurs : une convention de financement est en cours
 - Formations initiateurs : deux aides de 100 € chacune, ont été octroyées pour des formations initiateurs spéléo.

Merci aux CDS d'informer les stagiaires cadres initiateurs qui ont été se former cette année pour qu'ils envoient au CSR AURA leurs attestations de participation.

• **Commission Manifestation et Développement (responsable Yves Contet)**

Conformément aux demandes de subventions Etat/ Région et budget 2022 prévisionnel, le comité régional a prévu de soutenir les actions JNSC, Manifestations internationales, Publics éloignés de la pratique sportive (PEPS), scolaires et périscolaires. Certaines actions n'ont pas encore eu lieu et nous attendons toujours les réponses de la Région et de l'ANS avec la convention d'objectifs Région à signer avec le détail des actions soutenues. Chaque responsable doit communiquer la fiche bilan en annexe avec la facture correspondante avant fin 2022.

5. Fonctionnement du CA du CSR – format des réunions

Lors de la réunion du CA du 17 juin, ayant regroupé un nombre très réduit de personnes, une réflexion s'est engagée pour définir la forme des réunions de CA.

Une première proposition consistait à faire 3 réunions en visioconférence, une réunion en présentiel d'au-moins une journée en janvier avec les présidents de CDS et bien entendu une réunion en présentiel lors du congrès régional.

Finalement une majorité des membres du CA préfèrent maintenir au maximum les réunions en présentiel. Ces réunions pourront cependant se faire ailleurs qu'à Lyon pour éviter que ce soit systématiquement les mêmes personnes qui doivent se déplacer. Il est ainsi envisagé de faire la prochaine réunion (fin novembre ou début décembre) à Valences.

Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion de bureau et la date précise fera l'objet d'un Doodle.

L'idée de faire la réunion de janvier sur une journée reste à discuter, entre autres avec les présidents de CDS.

6. Présence du CSR au congrès UIS

Le stand réservé par la CSR AURA n'a été utilisé que par le CDS 01, les CDS 38, 73 et 74 ayant choisi de prendre leur propre stand. La place libre a été utilisée par Jacques pour ses livres spéléo d'occasion.

7. 50 ans du CSR AURA en 2023

Jacques envisage d'inviter les anciens responsables du CSR AURA (Présidents, secrétaires, trésoriers) autour d'un gâteau d'anniversaire le samedi 22 avril 2023 au soir sur le lieu du congrès régional
Une somme de 1000 € a déjà été provisionnée au bilan de l'exercice 2021.

Le CA accepte à l'unanimité ce projet.

Correspondant régional canyon

Le DA de la FFS vient de demander le nom du correspondant régional canyon dont le RI de la commission canyon prévoit l'élection par le CA.

Les membres du CA n'ayant connaissance d'aucun candidat potentiel, le président va lancer un appel à candidature à tous les licenciés de la région.

8. Subvention pour un film

Rappelons le dossier :

Alexandre Lopez, licencié FFS en Isère, fait un film sur la spéléo avec un budget important (avec la société BONOBO Production pour un budget prévisionnel de l'ordre de 157 000 €). La présentation de ce film et le budget prévoyant une demande de participation du CSR de 2000 € a été envoyé fin 2021. D'autres participations fédérales figurent au budget (SGCAF 20 000€, CDS38 2 000€, FFS 4 000€). France 3 région est présenté comme producteur diffuseur du film et amènerait également une partie du financement.

Lors de la réunion du 17 juin, le CA a été unanime pour estimer qu'il serait dommage de passer à coté d'un projet qui peut valoriser la spéléologie de la région.

Nous venons de recevoir le projet de convention à signer avec la production du film avec une demande d'aide de 2000 €. Yves indique que la fédération signera une convention équivalente moyennant quelques amendements.

Le CA propose d'attendre pour adapter le texte qui sera finalisé par la FFS. Il s'agit, entre autres, de permettre l'utilisation du teaser du film au niveau de la FFS et du CSR.

Le CA accepte à l'unanimité une participation de 1000 € en fond propre et 1000 € sous réserve que le CSR reçoive la subvention régionale.

9. Calendrier 2022-2023 (réunion CA & manifestations)

- * CA en novembre en présentiel. La date et le lieu restent à définir (Doodle)
- * CA élargi aux présidents de CDS en présentiel le 6 janvier au soir ou le 7 en journée à Lyon ou ailleurs.
- * Réunion des grandes régions en janvier. La date et le lieu restent à définir.
- * CA en présentiel le samedi 22 avril à Le Bessat (42) lors du congrès régional.
- * Congrès régional les 22 et 23 avril 2023 au Chalet des Alpes à Le Bessat (42) avec la célébration des 50 ans du CSR AURA. Le congrès est organisé par le CDS42.
- * AG de la Fédération le week-end de Pentecôte (samedi 27 au lundi 29 mai), le lieu restant à fixer.
- * CA en juin.

AG des CDS

- Le CDS 01 a son AG samedi 21 janvier
- Le CDS 26 a son AG samedi 4 février
- Le CDS 38 a son AG lundi 5 décembre
- Le CDS 73 a son AG vendredi 20 janvier
- Le CDS 74 a son AG samedi 26 novembre

9. Questions diverses

- * **Mise à jour de la liste des membres du bureau au niveau fédéral**

Le changement de bureau d'octobre 2021 (remplacement de Bernard Chirol par Bernard Lips au poste de Secrétaire) a été communiqué à la fédération, et Bernard à accès à la base de données adhérents de la région.

*** Rapide liste et bilan des JNSC 2022**

Le Rhône a organisé les JNSC au Crochet sup samedi 1^{er} octobre

L'Ain est parti sur le plateau d'Albion (12 personnes)

La Drôme a organisé les JNSC sur 3 sites dans le département : l'un dans le Vercors (spéléo et cayon) et 2 au sud

Pour l'Isère le SGCAF a organisé les JNSC aux cuves de Sassenage (environ 70 personnes)

L'Ardèche a organisé les JNSC à la Cocalière. Les actions étaient réservées samedi pour les personnes de la préfecture.

10. Fin de la réunion

La réunion se termine vers 21 h 30. TPR : 2 h 30 (pour les deux séances).